COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES-VERBAL n°03

Date de la réunion : REUNION PLENIERE du vendredi 29 août 2025 à 14h30

Lieu : ETOUTTEVILLE

Membres présents : Madame HANOUET Laëtitia

Messieurs FOISSEAU Joël, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, LEFEVRE Dominique, MOGIS Michel

Membres excusés :

Invités : Madame VIVET Anaëlle

Messieurs JULIEN Jean-Yves, LEROY Jean-Claude

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante,…)

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match** et ce, quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

§§§§§

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Siège social : 2 rue Bellanger, 76190 Yvetot

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de **7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 100 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§§

La Commission Départementale des Compétitions masculines Seniors tient à rappeler :

- **Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres de championnat seniors et critérium vétérans**
- **Seul est autorisé d'avancer les rencontres.**
- **Possibilité de jouer en semaine pour le critérium vétérans avec l'accord de la Commission.**

ADOPTION DES PROCES VERBAUX

La Commission procède à l'adoption :

Du procès-verbal n°34 de la réunion plénière du 04 juin 2025 publié sur le site du DFSM le 05 juin 2025.

Du procès-verbal n°35 de la réunion plénière du 13 juin 2025 publié sur le site du DFSM le 13 juin 2025.

De l'annexe de procès-verbal n° 35 du 13 juin 2025 publié sur footclubs le 13 juin 2025

Du procès-verbal n°36 de la réunion plénière du 17 juin 2025 publié sur le site du DFSM le 18 juin 2025.

Du procès-verbal n°37 de la réunion plénière du 23 juin 2025 publié sur le site du DFSM le 25 juin 2025.

Du procès-verbal n° 38 de la réunion plénière du 17 juin 2025 publié sur le site du DFSM le 27 juin 2025.

De l'annexe de procès-verbal n° 38 du 17 juin 2025 publié sur footclubs le 27 juin 2025

Du procès-verbal n°39 de la réunion plénière du 02 juillet 2025 publié sur le site du DFSM le 02 juillet 2025.

Du procès-verbal n° 41 de la réunion plénière du 24 juin 2025 publié sur le site du DFSM le 01 juillet 2025.

Du procès-verbal n°34 de la réunion plénière du 04 juin 2025 publié sur le site du DFSM le 05 juin 2025.

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Siège social : 2 rue Bellanger, 76190 Yvetot

En début de réunion, Messieurs LEBRUN et MOGIS présentent le projet de la Commission pour une nouvelle pyramide des championnats seniors après-midi et seniors matin.

Ce projet sera présenté au Comité directeur lors d'une prochaine réunion de celui-ci.

Attribution des groupes pour le contrôle des feuilles de match

SENIORS APRES-MIDI D1 : Jean-Luc LEBRUN

SENIORS APRES-MIDI D2 : Stéphane LANGLOIS

SENIORS APRES-MIDI D3 : Laëtitia HANOUET

SENIORS APRES-MIDI D4 : Joël FOISSEAU

SENIORS MATIN D1 : Jean-Luc LEBRUN

SENIORS MATIN D2 : Pierre LECORNU

SENIORS MATIN D3 : Dominique LEFEVRE

VETERANS : Michel MOGIS

DATES DES COUPES DU DFSM

COUPE JEAN MERAULT

- 1er tour : 28 septembre 2025
- 2ème tour : 16 novembre 2025
- 3ème tour 18 janvier 2026
- 4ème tour : 1er mars 2026

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Siège social : 2 rue Bellanger, 76190 Yvetot

- 1/8ème de finale : 05 avril 2026
- ¼ de finale : 14 mai 2026
- ½ finale : 07 juin 2026
- Finale : 21 juin 2026

COUPE ANDRE CAILLOT

- 1er tour : 28 septembre 2025
- 2ème tour : 16 novembre 2025
- 3ème tour : 01 mars 2026
- 1/8ème de finale : 05 avril 2026
- ¼ de finale : 14 mai 2026
- ½ finale : 07 juin 2026
- Finale : 21 juin 2026

COUPE ROBERT BALLUET

- 1er tour : 28 septembre 2025
- 2ème tour : 16 novembre 2025
- 3ème tour 18 janvier 2026
- 4ème tour : 1er mars 2026
- 1/8ème de finale : 05 avril 2026
- ¼ de finale : 14 mai 2026
- ½ finale : 07 juin 2026
- Finale : 21 juin 2026

COUPE VETERANS ANDRE STRAPPE

- 1er tour : 28 septembre 2025
- 2ème tour : 16 novembre 2025
- 3ème tour : 01 mars 2026
- 1/8ème de finale : 05 avril 2026
- ¼ de finale : 14 mai 2026

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Siège social : 2 rue Bellanger, 76190 Yvetot

- ½ finale : 07 juin 2026
- Finale : 21 juin 2026

Le Président de la commission

M. LECORNU Pierre

Le Secrétaire de la commission

M. MOGIS Michel

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Siège social : 2 rue Bellanger, 76190 Yvetot